

## LE REVENU UNIVERSEL COMME PROSPECTIVE SOCIOPOLITIQUE

Lors d'une conférence donnée le 21 février 2007 à la Haute Ecole d'Art et de Design de Genève (1), Adrienne Goehler, curatrice et publiciste indépendante, ex-présidente de la Kunstakademie de Hambourg et ex-curatrice du Hauptstadtkulturfonds de Berlin, avançait le constat qu'aujourd'hui, dans les pays industrialisés, l'essor économique a lieu non seulement sans véritable création d'emplois, mais se fonde de plus en plus sur la destruction des emplois existants. Il conviendrait dès lors de commencer à développer de nouveaux modèles de travail apportant de la plus-value sociale et culturelle, non pas comme autrefois sur le principe de la rémunération, mais sur celui du développement de soi et de la création. Ce modèle du « travail comme poeisis », défendu notamment par André Gorz (2), les chercheurs et les artistes en seraient en quelque sorte les inspirateurs ou les précurseurs, en ce sens qu'ils connaissent mieux déjà la précarité de l'emploi et la flexibilité du travail, mais aussi parce qu'ils savent jouer avec l'autonomie de décision, la compétition, le travail en équipe ou en projet, sachant s'adapter à une multitude des fonctions et aux variations de rémunérations, considérant même souvent le bénévolat comme une activité régulière, pouvant leur procurer un revenu sous forme de plus-value artistique, sociale, scientifique, ou de prestige. Dans ce contexte, le revenu de base pourrait se présenter comme l'instrument essentiel d'une transition vers une économie pluraliste, permettant la libération (fluidification) des énergies indispensables à la transformation de la société, élargissant le concept de culture, ouvrant de nouveaux espaces de vie et de pensée, permettant la création d'emplois dans des domaines considérés jusque là comme celui des activités gratuites, bénévoles ou solidaires.



Si elle a de quoi séduire, cette perspective n'est pas sans laisser planer de nombreuses interrogations.



Ne sont-ils pas, ces artistes et ces chercheurs portés ici en modèles, à l'avant-garde d'une économie capitaliste néo-libérale, qui ne cesse de mettre en avant les vertus de l'autonomie, de la compétition, de la flexibilité de l'emploi, du travail en projet ou en réseau (3). N'y a-t-il pas, derrière la notion de « creative class » et le principe des trois T de Richard Florida (Technologie, Talent, Tolérance), la perspective d'une

nouvelle dictature productiviste (être créatif ou ne pas être), plus qu'une authentique reconnaissance de la liberté d'action et du potentiel de chacun ?

Mais à l'heure où les milieux économiques et politiques discutent de l'avenir de l'Etat social et de l'emploi en Europe, où les milieux culturels et artistiques s'interrogent sur l'évolution de la culture et de la place de l'art dans la société, le revenu de base (ou revenu universel), longtemps perçu comme une pure utopie, pourrait bien apparaître comme une solution d'avenir, conciliant la droite et la gauche dans la perspective d'une réforme en profondeur de l'Etat contemporain. Les partisans du libéralisme et comme ceux de la social-démocratie pourraient ainsi trouver autour du revenu de base, une sorte de consensus, misant sur la responsabilité individuelle dans le cadre d'un Etat social minimum et peu interventionniste, qui n'abandonnerait toutefois pas ses responsabilités envers les citoyens les plus fragiles.



Telle ne fut d'ailleurs pas notre surprise de découvrir en 2006, à Zürich, lors d'une grande réunion de l'économie libérale suisse (4), une conférence dont le titre était: « Initiative fördernde Steuerreform - Grundeinkommen als Mehrwertvergütung » (Initiative en faveur d'une réforme des impôts - le revenu de base comme indemnité de plus-value).

Un entrepreneur culturel suisse, Daniel Häni, et un artiste allemand, Enno Schmidt, y présentaient le projet qu'ils cherchent à développer. Le premier devait expliquer que les impôts prélevés par l'Etat, tels qu'ils sont conçus aujourd'hui, tuent la créativité. L'« Initiative Grundeinkommen », lancée en 2006 par un groupe d'artistes, de promoteurs culturels et de politiciens bâlois, propose ainsi d'introduire en Suisse un revenu de base qui serait financé par l'augmentation de la TVA (Merhwert Steuer). Il pourrait alors progressivement alléger les dépenses de l'Etat en matière d'aide sociale ou de culture, tout en garantissant un revenu minimum aux personnes qui se trouvent en marge de l'économie productive, comme les artistes, les acteurs culturels ou sociaux.

Enno Schmidt, quant à lui, s'interrogeait sur la position de l'artiste dans la société, son rôle en tant que médium. Pour lui l'autonomie de l'art est essentielle, mais celle-ci est corrompue par le marché et l'art ne peut plus évoluer aujourd'hui comme force créatrice autonome. D'un autre côté, il considère que l'économie a échoué dans l'accomplissement de la souveraineté individuelle. Il est donc important de préserver l'autonomie de l'art et des artistes, pour qu'ils puissent rester les garants de l'individualité et de la responsabilité personnelle. L'initiative Grundeinkommen concernerait donc autant le statut des artistes que l'activité des entrepreneurs de l'art, qui doivent ensemble revoir leur mode de collaboration. Enno Schmidt considère qu'il y a assez d'argent dans la société d'aujourd'hui pour financer le revenu de base. Dans un système économique caractérisé par la surproduction et l'explosion des bénéfices générés par le commerce international et la spéculation boursière, le véritable problème n'est d'ailleurs pas tant les ressources financières

que le maintien, à moindre coût et dans des conditions de vie acceptables, de toute une frange de la population, autrefois intégrée au secteur privé ou public, et qui est désormais exclue du marché du travail de l'économie classique ou en tout cas fortement fragilisée par la précarisation de l'emploi.



A travers ces propos, on comprend pourquoi le revenu de base peut séduire les milieux de l'économie libérale, dont l'obsession est la limitation du rôle de l'Etat, la réduction de dépenses publique et par la celle de l'imposition du capital et des activités économiques, mais aussi une gauche sociale-démocrate qui est à la recherche d'alternatives au modèle de l'« Etat providence », tel qu'il était pensé jusqu'au début des années 1980. Remplacer ou atténuer les charges sociales et administratives de l'Etat en introduisant une TVA qui permettrait de financer un revenu de base pour tous, en particulier les personnes en marge de la société ou qui ne sont pas ou difficilement insérables dans l'économie productiviste, tout en ouvrant de nouveaux espaces d'activités sociales et culturelles, créatrices d'emplois par principe non rémunérés ou peu rémunérés, voilà qui peut séduire une large frange des pouvoirs économiques et politiques européens. Vu sous cet angle, seuls peut-être quelques esprits chagrins, qui croient encore que l'homme ne peut pas vivre et s'épanouir en dehors du travail - du moins au sens où on l'entend habituellement - trouveront qu'il s'agit là d'une idée farfelue. Certes, il y en a beaucoup qui auront du mal à avaler qu'un individu puisse recevoir un revenu tout au long de sa vie sans qu'il ait à fournir un travail salarial en contrepartie, mais dans les faits, c'est souvent déjà le cas pour une large partie de la population et cela va sans cesse en augmentant, si on s'en réfère aux statistiques officielles de pratiquement tous les pays industrialisés d'Europe de l'Ouest (5).

L'utopie n'est donc pas loin : elle attend derrière la porte.



Mais comment définir le revenu de base, appelé parfois revenu d'existence, revenu garanti, revenu de citoyenneté ou encore allocation universelle ?

Quelle est son origine et sur quels principes est-il fondé ?

Selon la définition du Basic Income European Network (BIEN), le revenu de base est un revenu versé par une communauté politique (Etat, société) à tous ses membres sur une base individuelle, depuis sa naissance jusqu'à sa mort, ou dès l'âge adulte, sans contrôle des ressources ni exigence en contrepartie.

L'idée d'une garantie de revenu pour tous n'est cependant pas nouvelle. On la trouve déjà dans l'*Utopie* de Thomas More (1478-1535). Deux siècles plus tard, Thomas Paine (1737-1809), figure marquante des révolutions américaines et françaises, propose une dotation forfaitaire donnée à chaque homme et chaque femme dès l'âge adulte, justifiée par une redistribution égale de la valeur de la terre (« justice agraire »), concrétisant ainsi l'idée du juriste hollandais Grotius (1583-1645) selon laquelle la terre est la propriété commune de l'espèce humaine. Karl Marx revient sur cette idée dans les « Grundrisse » (6), dans la perspective d'une réappropriation des conditions sociales de la production « ... où le revenu distribué cesse d'être fonction de la quantité de travail fournie, pour devenir fonction de la quantité de richesse que la société décide de produire... » (7).



L'idée d'octroyer un revenu de base ou un dividende social est devenue l'objet d'un débat récurrent en Europe et en Amérique du Nord depuis la période d'entre-deux-guerres et notamment la crise économique et monétaire de 1929. Le « revenu de citoyenneté » est présenté par Russel (1921) comme l'axe d'une synthèse entre anarchisme et socialisme ou par Lange (1936) comme « un droit universel fondé sur la reconnaissance », le capital et le progrès de la productivité devant être considéré comme « un produit de la coopération sociale ». La proposition de Lange conduit en fait à la remise en cause de la « notion même de chômage » considérant que c'est l'existence du rapport salarial qui explique le paradoxe de la « misère au sein de l'abondance » dans nos sociétés. Après-guerre, le revenu de base a été défendu par des intellectuels ou des économistes de renommée internationale, de gauche comme de droite, parmi lesquels ont trouvé plusieurs Prix Nobel d'Economie (Tinbergen, Meade, Tobin), tantôt dans la perspective d'une réforme de « l'Etat-Providence » et d'une remise en cause des dépenses sociales, tantôt dans celle d'une alternative au libéral-productivisme et d'une meilleure redistribution des bénéfices de la croissance.



C'est qu'il y a bien deux manières de concevoir la proposition du revenu de base : d'un côté, la voie libérale ou néolibérale, de l'autre, la voie progressiste, anticapitaliste ou anti-utilitariste. Dans les années 60, aux Etats-Unis, l'économiste ultra libéral Milton Friedman (*Capitalisme et Liberté*) a proposé l'instauration d'un

impôt négatif (sorte de crédit d'impôt remboursable pour les plus pauvres) en vue de simplifier l'Etat social, s'inspirant ainsi d'une idée avancée par Cournot au XIXe siècle. L'administration Nixon a repris en partie sa proposition dans l'idée de remplacer le programme d'assistance aux plus pauvres par un revenu garanti assorti de compléments financiers pour les travailleurs. Le plan adopté en 1970 par la Chambre des représentants a cependant été rejeté de justesse par le Sénat nord-américain. Dans les années 1980, de nombreux débats ont eu lieu aux Pays-Bas et au Royaume-Uni sur cette question. En Allemagne, c'est Thomas Schmid (*Befreiung von falscher Arbeit* 1984) qui a lancé la discussion. Le terme de « revenu de citoyen » (Bürgergeld) a alors été avancé. Plusieurs publications sur la question, venant d'intellectuels proches du parti des Verts, ont vu le jour en Allemagne à fin des années 80 et milieu des années 1990. En France, le revenu d'existence, l'allocation universelle ou revenu minimum inconditionnel ont été défendus par des sociologues ou des philosophes comme André Gorz, Jean-Marc Ferry ou encore le Mouvement anti-utilitariste dans les Sciences sociales (M.A.U.S.S.).



Malgré toutes ces propositions, discussions et publications, il y a peu d'exemples d'applications concrètes du revenu de base (au sens d'un revenu universel sans contrepartie). Il a cependant été introduit en Alaska, dès 1982. Dans cet Etat du nord des Etats-Unis, toute personne résidant depuis au moins six mois sur le territoire, reçoit un dividende issu d'un fonds alimenté par les revenus du pétrole. Ce dividende correspond au rendement moyen de ce fonds sur les cinq années précédentes. Il tourne actuellement autour de 2'000 dollars par personne et par an. La France expérimente quant à elle depuis 1988 une forme dérivée et pervertie du revenu de base, appelée RMI (revenu minimum d'insertion). Contrairement au principe du revenu universel, le RMI est conditionné par des exigences en matière d'insertion et de recherche de travail. Par ailleurs, le montant de l'allocation est trop faible (400 euros environ) pour jouer le rôle d'un véritable revenu de base et contribue dans les faits à la paupérisation de la population marginale qui peut prétendre en bénéficier.



A suivre André Gorz, il faut être attentif à deux conceptions du revenu d'existence qui cohabitent dans la pensée contemporaine, parfois chez les mêmes auteurs. L'une voit « le moyen de soustraire la vie à l'imaginaire marchand et à la mise au travail total ». L'une voit au contraire dans le revenu de base une « rémunération du

temps hors travail » considérant que « la vie toute entière est devenue productive » et que la production capitaliste doit tirer profit « de toutes les capacités, compétences et ressources que les personnes développent dans leur vie » (8). Si la première conception est une attaque contre la valeur travail et ne rémunère rien (elle rejoint ainsi la position anti-utilitariste), la seconde légitime le travail invisible source de productivité et de plus-value. « Toute la productivité de soi est rabattue sur le travail économique » et « tout le monde contribue à la production sociale par le seul fait de vivre en société. » (9).



L'enjeu autour de l'introduction du revenu de base reste cependant majeur. Face à la crise de la rationalité économique du capital, jamais l'alternative entre « barbarie » et un projet de société situé au-delà du rapport salarial n'a eu autant de sens. Pour André Gorz, « notre tâche est désormais de penser et de rendre aussi tangible et concret que possible, par des expérimentations sociales, ce que pourrait être une société où le travail salarié ne serait plus la principale source de la richesse collective et où la rémunération du travail ne serait pas la principale source de la richesse individuelle » (10). Dans l'économie d'aujourd'hui et encore plus celle de demain, les principales forces productives ne sont plus le travail, mais l'intelligence collective des hommes, matérialisées dans les innovations sociales, culturelles et technologiques. Le temps de travail n'est plus la mesure du travail, et le travail, la mesure de la richesse (11).



Le revenu de base est donc une vieille utopie qui s'impose aujourd'hui dans l'urgence de réformer notre rapport au travail, à la production et à la consommation, alors que la croissance économique fondée sur l'accumulation infinie de richesses met en péril la planète et avec elle l'avenir de l'humanité. En ce sens, le revenu de base ne peut être qu'universel et être étendu à tous les êtres humains, en entrant dans un projet de développement mondial, fondé sur une meilleure répartition des richesses entre les pays les plus riches et les pays les plus pauvres.

Si pour les premiers, il peut être une solution pour résoudre le problème endémique du chômage et de l'exclusion sociale, il pourrait offrir aux seconds la possibilité de s'émanciper économiquement, politiquement et culturellement des grandes puissances, en redéfinissant le rôle des instances internationales, mais également en donnant un nouveau souffle à la société et à la démocratie souvent confisquée par le pouvoir Etat.

Notes :

- (1) « Fluidifications. La pertinence des arts des sciences pour la société. »
- (2) André Gorz (1988), *Métamorphoses du travail. Critique de la raison économique*, Paris : Edition Galilée ; (1993) « Bâtir la civilisation du temps libéré », in *Manière de voir* n° 18 », Paris : Le Monde diplomatique.
- (3) Luc Boltanski et Eve Chiapello (1999), *Le nouvel esprit du capitalisme*, Paris : Gallimard.
- (4) 3e Ideenmesse der Schweizer Think Tanks, 30 novembre 2006, Technopark, Zürich.
- (5) En Suisse, par exemple, les prestations d'aide sociale ne cesse d'augmenter depuis plusieurs années, alors que la conjoncture économique s'avère favorable et le taux de chômage est en constante diminution. Selon les statistiques officielles, en 2005, 237'000 personnes avaient touchés des prestations sociales, soit 8% de plus qu'un an auparavant.
- (6) Karl Marx (1968), *Œuvres*, volume II, Paris : Bibliothèque de la Pléiade.
- (7) Cité par Claudio Cerica et Carlo Vercellone, « Au-delà de Gorz. Travail et revenu garanti », *Multitudes*, 1ère publication novembre 1993.
- (8) André Gorz (2003), *L'immatériel*, Paris : Editions Gallilée, pp. 30-31.
- (9) *Idem*.
- (10) Guillaume Duval, Philippe Fremeaux (1998)« Pour en finir avec le travail. Visite à André Gorz. » in *Alternatives Economiques - Hors série* n°37, juin.
- (11) *Idem*.